

CHUZELLES INFORMATIONS MAIRIE



*Dans quelques décennies
 Le chêne aura grandi
 Debout sera la chapelle
 L'esprit sera près d'elle*



SOMMAIRE

I

<u>LA VIE DE LA COMMUNE - INFORMATIONS GENERALES</u>	Page
Le Mot du Maire	1
Comptage Véhicules	3
Horaires Cars	5
Calendrier des Manifestations de Chuzelles	7
Calendrier Hebdomadaire	9
Permis de Construire	10
La Rubrique des Associations	11
Les Jeux de la Sévenne	19
Et pour finir ... Quelques réflexions	23

II

LE TRAVAIL DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunions des 2-7-96	1
" 28-8-96	3

III

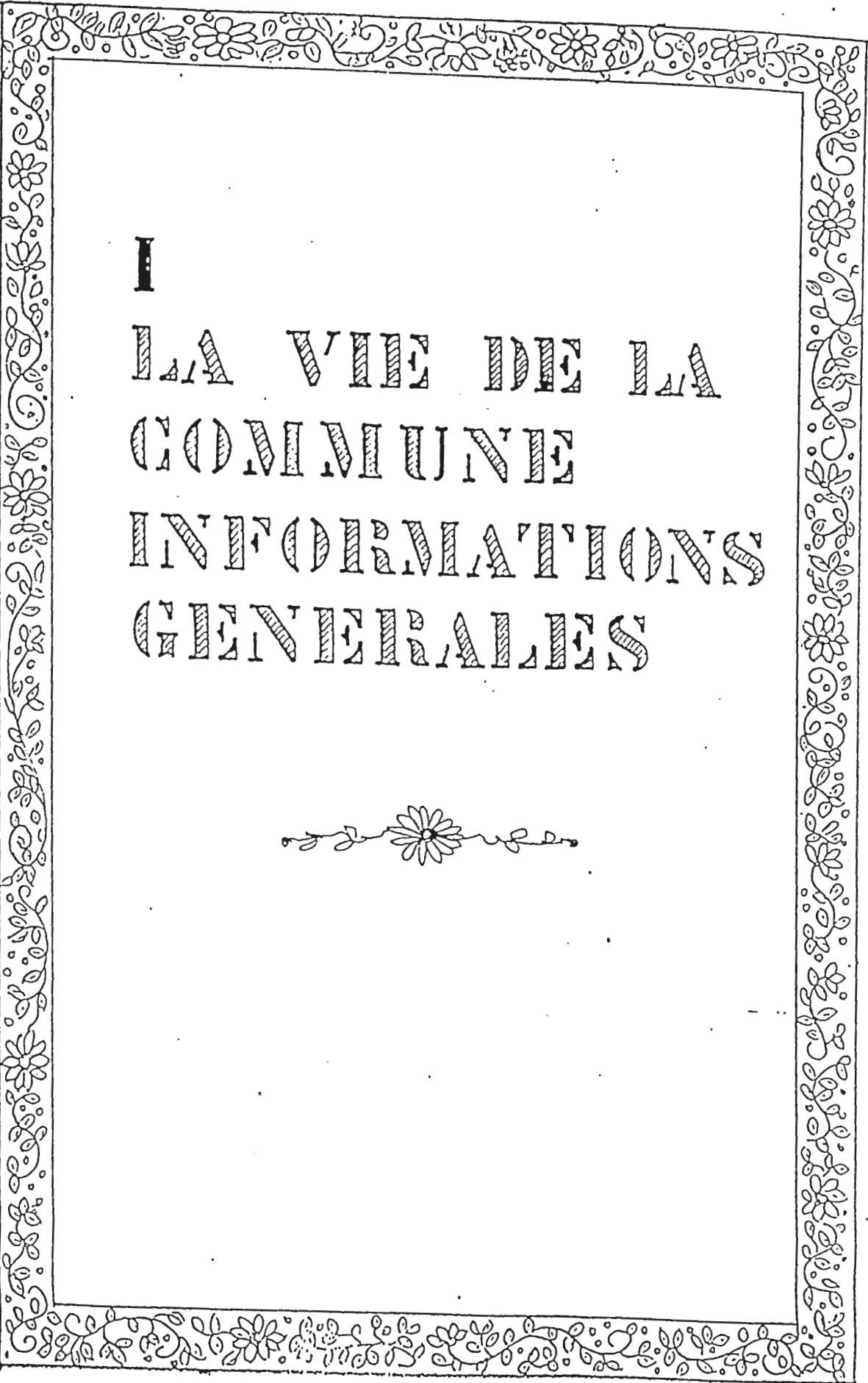
LE TRAVAIL DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

Piscine : Analyse des eaux	1
Syndicat des Eaux du Nord de Vienne	3

IV

LE TRAVAIL DES COMMISSIONS COMMUNALES

Commission : Ecole - Bâtiments -	
Urbanisme - Le Belvédère	1
" Transports Scolaires	
" Patrimoine	2
" Fêtes et Sports	3
" Jeunes	4



I
LA VIE DE LA
COMMUNE
INFORMATIONS
GENERALES



LE MOT DU MAIRE

Voici les vacances terminées. Les enfants ont repris le chemin de l'école, de nombreux travaux ont été effectués pendant cette trêve estivale tant au niveau des écoles que dans l'aménagement du centre village. Vous trouverez le détail dans le chapitre "Commission".

Pour l'aménagement de la RD36, nous devons féliciter les entreprises qui ont tenu leurs promesses. Une légère panne matérielle survenue le 2 septembre a quelque peu perturbé l'accès de la place de la Mairie le jour de la rentrée.

Ce travail a nécessité du terrassement pour pose de tuyaux d'eaux pluviales de diamètre 500 et l'élargissement de la voie pour permettre la pose des bordures et des îlots ainsi que les raccords d'enrobé.

En raison d'un retard de fabrication spécifique des supports d'éclairage de la RD 36, le terrassement pour la dissimulation des lignes électriques basse tension et éclairage public sera achevé dans les premières semaines d'octobre.

Les îlots placés sur la RD36 permettent de ralentir les automobilistes et améliorent la sécurité des piétons lors de la traversée de la route. Suite au blocage des crédits du Conseil Général, un enrobé provisoire a été mis autour des îlots afin d'éviter le décollement des pavés par les véhicules.

Vous trouverez à l'intérieur du bulletin, toutes les informations relatives au Belvédère.

ZAC des Pins, tous les documents nécessaires aux travaux ont été signés entre l'Etat, la commune et la SCI des Pins. Les sondages sont déjà réalisés et les premiers travaux vont pouvoir débiter.

Mille Club : Je rappelle que la salle du Mille Club est à la disposition des associations et des particuliers résidant sur la commune. Il est à noter que le conseil municipal va mettre en place une nouvelle réglementation et qu'il ne sera plus possible d'utiliser cette salle pour des activités et des assemblées générales où le nombre de personnes est trop restreint.

Arrêtons toute polémique. Il est à noter que la place de la Mairie est publique, qu'elle n'est pas réservée aux seules voitures particulières mais également aux cars et camions et que chacun peut y stationner en toute liberté. Que celles ou ceux qui font certaines remarques se disciplinent eux-mêmes. Apprenons à nous respecter les uns, les autres.

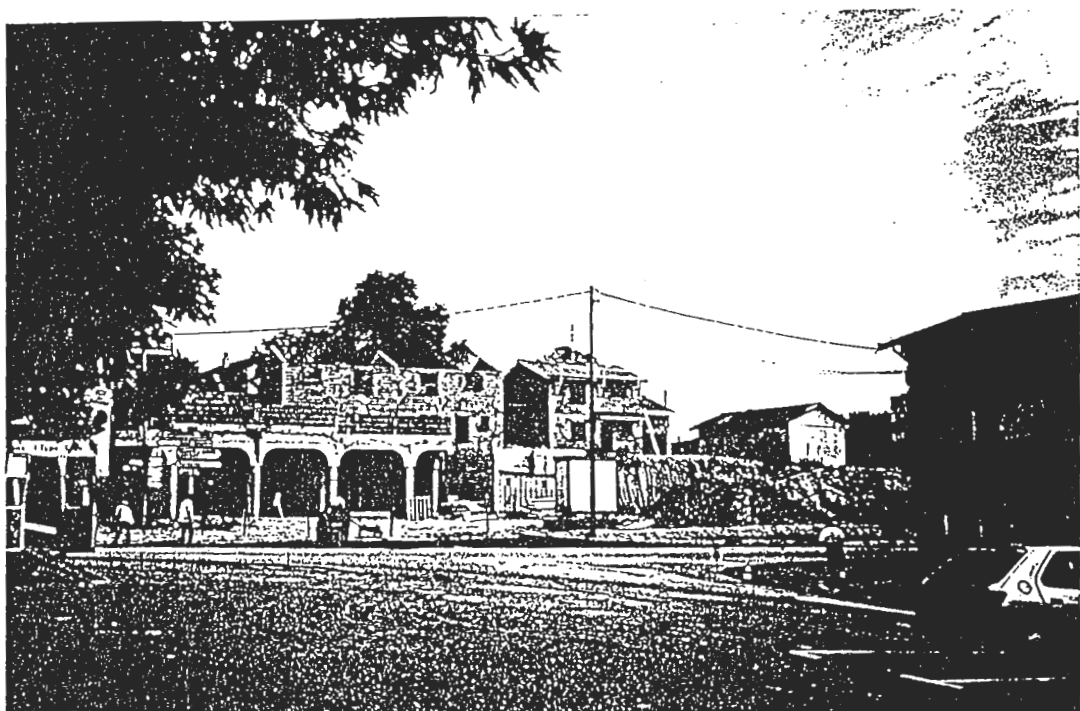
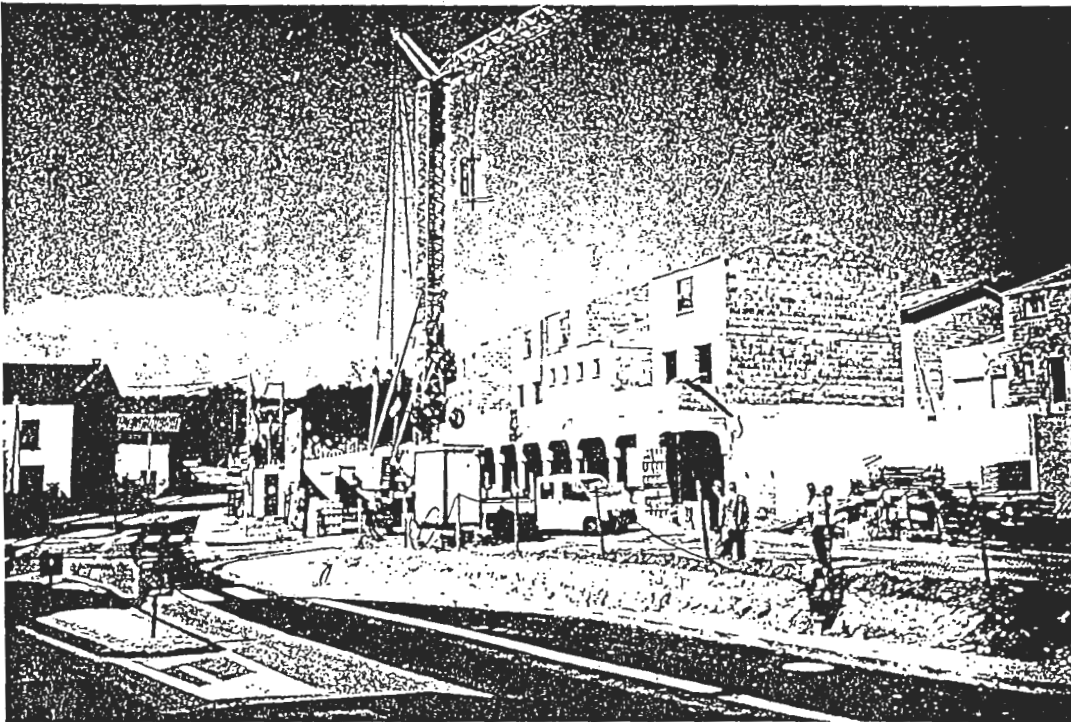
14 juillet 1996 : les jeux de la Sévenne se sont déroulés sous une chaude ambiance. Seul regret, la participation admirable de 5 associations seulement sur les 27 recensées, c'est bien peu !
Merci à celles et ceux qui ont oeuvré pour la réussite de cette journée avant, pendant et après.

.../...

L'assainissement de Boiron aux Pins vient de débuter. Durant ce laps de temps, je demande aux automobilistes de respecter la circulation mise en place.

Suite à la réunion qui a eu lieu début juillet avec différents partenaires, le dossier d'aménagement de la RD36 entre St Maurice et Tourmente a été déposé auprès du Conseil Général début septembre. Des priorités ont été définies, les travaux seront échelonnés sur de nombreuses années en fonction de l'accord des subventions et des moyens financiers.

L'année célébrant le 1150^e anniversaire de la commune se terminera par une exposition le 10 novembre au préfabriqué et ce pendant 15 jours.



COMPTAGE VEHICULES
JEUDI 19 SEPTEMBRE 1996 06H00
AU
VENDREDI 20 SEPTEMBRE 1996 06H00

HEURES	DIRECTION	FUEL	CAMIONS				Camionnettes	Cars	Voitures	TOTAL
			DANONE	Pds	Lds	Total partiel				
6-8 h	LYON	4		21	25	21	1	434	481	
	VILLETTE	5		5	10	12		69	91	
	LEVEAU			5	5	4	4	24	37	
	TOTAL	9		31	40	37	5	527	609	
8-10 h	LYON	5	1	18	24	23	3	318	368	
	VILLETTE	5	1	19	25	20	2	120	167	
	LEVEAU			2	2	14	3	88	107	
	TOTAL	10	2	39	51	57	8	526	642	
10-12h	LYON	3	3	17	23	9		145	177	
	VILLETTE	2	1	14	17	13	1	140	171	
	LEVEAU			6	6	3		81	90	
	TOTAL	5	4	37	46	25	1	366	438	
12-14h	LYON	4		8	12	9		188	209	
	VILLETTE	3		6	9	10		166	185	
	LEVEAU			5	5	4		95	104	
	TOTAL	7		19	26	23		449	498	
14-16h	LYON	6	1	22	29	17	1	161	208	
	VILLETTE	2		14	16	15	1	162	194	
	LEVEAU	2		2	4	7		69	80	
	TOTAL	10	1	38	49	39	2	392	482	
16-18h	LYON	2		15	17	18	2	209	246	
	VILLETTE	1		5	6	9	2	207	224	
	LEVEAU			4	4	11	6	215	236	
	TOTAL	3		24	27	38	10	631	706	
18-20h	LYON	2		1	3	10	3	203	219	
	VILLETTE	1	1	6	8	25	2	235	270	
	LEVEAU					6		132	138	
	TOTAL	3	1	7	11	41	5	570	627	
20-22h	LYON			1	1	3		75	78	
	VILLETTE			1	1	3		125	129	
	LEVEAU			1	1	4		48	53	
	TOTAL			2	2	10		248	260	
22-24h	LYON			1	1	2		24	27	
	VILLETTE					1		26	27	
	LEVEAU			1	1	1		15	17	
	TOTAL			2	2	4		65	71	
24-02h	LYON					1		4	5	
	VILLETTE							17	17	
	LEVEAU							1	1	
	TOTAL					1		22	23	
02-04h	LYON							6	6	
	VILLETTE			1	1			11	12	
	LEVEAU					1		1	2	
	TOTAL			1	1	1		18	20	
04-06h	LYON	2	1	7	10	14		49	73	
	VILLETTE	3	1	1	5	2		25	32	
	LEVEAU			1	1			8	9	
	TOTAL	5	2	9	16	16		82	114	
TOTAL		52	10	209	271	292	31	3896	4490	

TABLEAUX RECAPITULATIFS

ANNEE	Direction	FUEL	DANONE	Pds Lds	TOTAL PARTIEL	CAMIOttes	CARS	VOITURES	TOTAL
1992 24h	LYON	17	3	87	107	55	10	1332	1504
18/03	VILLETTE	21	3	69	93	62	7	1150	1312
20h-8h	LEVEAU		3	41	44	27	9	579	659
09/04									
8h-20h	TOTAL	38	9	197	244	144	26	3061	3475
1994 24h	LYON	12	13	89	114	114	6	1626	1860
31/03	VILLETTE	11	8	71	90	73	2	1170	1335
04h-20h	LEVEAU	2		32	34	55	15	696	800
13/04									
20h-4h	TOTAL	25	21	192	238	242	23	3492	3995
1996 24h	LYON	28	6	110	144	127	10	1816	2097
19/09	VILLETTE	22	4	72	98	110	8	1303	1519
06h00 au	LEVEAU	2		27	29	55	13	777	874
20/09									
06h00	TOTAL	52	10	209	271	292	31	3896	4490

Le pourcentage d'augmentation de 1994 par rapport à 1992 est de 14,96 %
 Le pourcentage d'augmentation de 1996 par rapport à 1994 est de 12,39 %
 Le pourcentage d'augmentation de 1996 par rapport à 1992 est de 29,20 %.

R E M A R Q U E S

Les comptages successifs effectués par l'équipe municipale en 1992, 1994 et le dernier en septembre 1996 ont pour but :

- d'observer la progression de la circulation dans notre village, les véhicules légers étant de loin les plus nombreux (3 061 en 1992 ; 3896 en 1996).

- de noter les heures de pointe de circulation (tableau ci-dessous)

	1992	1994	1996
8h - 10h	354	439	642
16h - 18h	674	754	706

- de fournir des données de base concernant la clientèle potentielle des futures implantations de magasins du Belvédère.

- d'affiner les études en cours pour la sécurité dans la traversée du village.

Bien que ne possédant pas de compteur de contrôle, nous avons constaté de nombreux excès de vitesse.

Au vu des tableaux ci-dessus correspondant aux heures où le centre village est animé nous RECOMMANDONS A TOUS D'ETRE EXTREMEMENT PRUDENT DANS LA CONDUITE DE LEUR VEHICULE.

RESPECTER LES VITESSES POUR VOUS COMME POUR LES AUTRES.

A cet effet, de nouveaux panneaux ont été placés à chaque entrée du village "Aimez nos enfants, Roulez doucement, Merci".

En conclusion, ces différents tableaux de comptage servent pour toutes discussions que nous avons avec la DDE qui, si elle effectue un comptage ne peut pas différencier les véhicules.

**HORAIRE APPLICABLES
A PARTIR DU 2 SEPTEMBRE 1997**

RENSEIGNEMENTS

CARS FAURE : Valencin - B.P. 14 - 38540 HEYRIEUX
Bureau Valencin - Tél. 04 78 96 11 44
Bureau Vienne - Tél. 04 74 53 22 90
Bureau Chasse - Tél. 04 78 73 26 54

AUTRES POINTS D'ARRÊT DESERVIS

Ligne 276
ST-JUST-ST-CHALEYSSIN : Les Vignes, Les Pierres,
LUZINAY : St-Germain, Route de Villeneuve, Route d'Illins,
VILLETTE-DE-VIENNE : La Croix, Les Dauphines,
CHUZELLES : Tourmente avant Chuzelles, Le Baron,
SERPAIZE : Emmaus, Eglise Le Biol, Le Grand Chêne,
Grange Basso,
VIENNE : Beauregard, Piscine de Leveau, Collège Ponsard,
Chorrier, St-Maurice.

Ligne 277
VALENCIN : Rodet, Carneval,
ST-GORGES-DES-EPERANCHES : Pont du Braziel,
OYTIERS-ST-OBLAS : Route de la Carrière, Route de St-Just,
Le Plage, Le Pavy, St-Obias
SEPTEME : Subliere, Perrier, Route de Luzinay.

NOTEZ QUE
Ne circule pas les dimanches et jours fériés.

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES

Académie de Grenoble - Année scolaire 96-97

Renté scolaire écoles & collèges : 3 septembre 1996
Renté scolaire lycées : 11 septembre 1996
Vacances de Toussaint : du 25/10/96 après la classe au 5/11/96 le matin
Vacances de Noël : du 21/12/96 après la classe au 6/01/97 le matin
Vacances d'hiver : du 19/02/97 après la classe au 5/03/97 le matin
Vacances de Pâques : du 12/04/97 après la classe au 26/04/97 le matin
Vacances d'été : à partir du 28/06/97 après la classe
Les classes reprennent le samedi 17 mai 97 et le mardi 20 mai 97.

ABRÉVIATIONS UTILISÉES

L : Lundi
M : Mardi
Me : Mercredi
J : Jeudi
V : Vendredi
(Du lundi au samedi, les jours indiqués s'entendent hors fêtes)

S : Samedi
D : Dimanche
F : Fêtes
TL : tous les jours dont fêtes
s1 : seul

Plus de 350 millions de francs, c'est la somme que le Conseil Général de l'Isère a consacrée aux transports publics

- Pour mettre en œuvre avec les différents partenaires une politique des transports cohérente sur l'ensemble du département.
 - Pour honorer les usagers des horaires et des multiples points d'arrêt de maisons en Isère et leur offrir sécurité et confort au point d'arrêt.
 - Pour permettre à 56 000 élèves 172 pensionnaires et 4 500 internes de rejoindre, en toute sécurité, leur établissement pour un petit rendez-vous.
 - Pour continuer au maintien de lignes rurales déficitaires.
 - Pour participer à 50% au financement des transports urbains.
- Parce que promouvoir un service public des transports de qualité en Isère, c'est aussi notre mission.



276 VALENCIN - LUZINAY - VIENNE
Transporteur : CARS FAURE

	TLU		LMM	TLU		S	Me	L
	s1	s2		s1	s2			
Jours de circulation								
Période scolaire								
Jour de circulation								
Période vacances scolaires								
Renvoi à consulter								

	TLU		LMM	S	Me	L
	s1	s2				
VALENCIN CARS FAURE	06.50	08.10	13.19		21.06	16.55
ST-JUST-CHALEYSSIN Bisceule	06.55	08.10	13.24		21.10	16.50
LUZINAY Place	07.00	08.15	13.29		21.15	16.45
VILLETTE-DE-VIENNE Place	07.05	08.20	13.34		21.20	16.40
CHUZELLES Place	07.10	08.25	13.39		21.25	16.35
CHUZELLES Les Serpentières	07.12	08.27	13.41		21.27	16.37
SERPAIZE Chateau	07.13	08.28	13.42		21.28	16.38
SERPAIZE Village	07.15	08.30	13.44		21.30	16.40
SERPAIZE Grange	07.17	08.32	13.46		21.32	16.42
VIENNE Les Guillermonts	07.21	08.35	13.51		21.36	16.46
VIENNE Ecole Lenzou	07.33	08.40	13.57		21.48	16.58
VIENNE Place Perrier	07.45	08.55	13.59		22.00	17.00
VIENNE Gare routière					22.15	17.15

- 1- En période scolaire correspondance en Gare routière pour le collège PONSARD et le lycée Technique de VIENNE.
- 2- Ce service est en provenance de LYON PERPACHÉ Gare routière, départ : 12 h 15.
- 3- Ce service est prolongé jusqu'à LYON PERPACHÉ Gare routière, arrivée : 20 h 11.
- 4- Les mercredi ce service est prolongé jusqu'à LYON PERPACHÉ Gare routière, arrivée : 14 h 17.
- 5- En période de vacances scolaires, ne dessert pas LEVEAU.

277 VALENCIN - SEPTEME - VIENNE
Transporteur : CARS FAURE

	TLU		LMM	S	Me	L
	s1	s2				
Jours de circulation						
Période scolaire						
Jour de circulation						
Période vacances scolaires						
Renvoi à consulter						

	TLU		LMM	S	Me	L
	s1	s2				
VALENCIN CARS FAURE	06.35	07.55	13.55		21.00	16.50
VALENCIN Le Fayet	06.37	07.57	13.57		21.02	16.52
HEYRIEUX Place Gambetta	06.40	08.00	14.00		21.05	16.55
DIEMOZ Place	06.45	08.05	14.05		21.10	17.00
ST-GORGES-DES-EPERANCHES	06.53	08.13	14.13		21.18	17.08
CHARANTONNAY	06.55	08.15	14.15		21.20	17.10
LAFAYETTE	07.00	08.20	14.20		21.25	17.15
OYTIERS-ST-OBLAS Place	07.05	08.25	14.25		21.30	17.20
LE PLAGE DE SEPTEME	07.10	08.29	14.30		21.35	17.25
SEPTEME Sous Calé	07.15	08.33	14.35		21.40	17.30
SEPTEME Barillon	07.22	08.42	14.42		21.47	17.37
SERPAIZE La Grolle	07.25	08.41	14.45		21.50	17.40
POYTIER-VEAUX Remoulin	07.30	08.50	14.50		21.55	17.45
VIENNE Place St-Jours	07.32	08.50	14.52		21.57	17.47
VIENNE Place Pichot	07.35	08.55	14.55		22.00	17.50
VIENNE Gare routière					22.15	18.00

- 1- En période scolaire correspondance en Gare routière pour le collège PONSARD et le lycée Technique de VIENNE.
- 2- En période scolaire dessert BEAUVOIR-DE-MARÇ.
- 3- En période scolaire, les mercredi et samedi, dessert BEAUVOIR-DE-MARÇ à la demande.
- 4- Ne fonctionne pas du 14 juillet au 31 août.
- 5- Les voyageurs désirant se rendre à VIENNE passent par le service (courses S1) en provenance de VIENNE avec la ligne 276. Arrivée à VIENNE Gare routière 6 A partir de LAFAYETTE, le car dessert les arrêts CHARANTONNAY et DIEMOZ dans un ordre de présence de voyageurs pour ces destinations.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE CHUZELLES
OCTOBRE 1996 - DECEMBRE 1997

ASSOCIATION	TYPE DE MANIFESTATION	DATE	SALLE	LIEU	HORAIRE
GYM Volontaire	Assemblée Générale	01-10-96	GS	Mille Club	20h30
Sou des Ecoles	Réunion	01-10-96	Préfabr		20h30
Paroisse	Fête des Paroisses	05-06-10-96	GS	Mille Club	Journée
A.I.D.M.R.	Réunion	09-10-96	Préfabr		20h30
Sou des Ecoles	Assemblée Générale	11-10-96	GS	Mille Club	20h30
FNACA	Saucisses vin blanc	13-10-96	GS	Mille Club	Journée
Club des Anciens	Concours Belote	20-10-96	GS	Mille Club	Journée
Classe en 6	Fête	26-27-10-96	GS	Mille Club	Journée
AJC	Fête	02-11-96	GS	Mille Club	Soirée
FCCS Football		09-11-96	GS	Mille Club	Soirée
Comm.Patrimoine	Inauguration Expo Archives	10-11-96	Préfabr		11h00
ABC Boules	Boudin	16-17-11-96	GS	Mille Club	Journée
Club des Anciens	Vente-Exposition	23-24-11-96	GS	Mille Club	Journée
ABC Boules	AG + Repas	30-11-96	GS	Mille Club	Journée
ARYNA Voyages	Moules + Frites	01-12-96	GS	Mille Club	Journée
Chorale Clé Chants	Soirée Dansante	07-12-96	GS	Mille Club	Soirée
Sou des Ecoles	Boudin	08-12-96	GS	Mille Club	Journée
Ass.Orde du Village		21-12-96	GS	Mille Club	
Mille Loisirs	Fête	28-29-12-96	GS	Mille Club	
Mille Loisirs	Fête	31-12-96	GS	Mille Club	20 H 30

ANNEE 1997

Municipalité	Yeux du Maire	04-01-97	GS	Mille Club	17h00
GYM Volontaire		07-01-97	GS	Mille Club	20h30
Aes.Familiales	Assemblée Générale	10-01-97	Préfabr		
FCCS Football	Boudin	12-01-97	GS	Mille Club	Journée
St Vincent	AG + Repas	19-01-97	GS+Préfa		Journée
ARYNA Voyages	Réunion	24-01-97	GS	Mille Club	20h30
St Vincent Massier		25-01-97	GS	Mille Club	
FNACA	Boudin	26-01-97		Seyssuel	
ACCA Chasse	AG + Coinche	02-02-97	GS	Mille Club	Journée
Mille Loisirs		08-02-97	GS	Mille Club	
Municipalité	Repas des anciens	16-02-97	GS	Mille Club	Journée
St Vincent	Concours Belote	23-02-97	GS	Mille Club	Journée
AJC	Bal	01-02-03-97	GS	Mille Club	
ACCA Chasse	Repas Chevreuil	08-03-97	GS	Mille Club	Journée
Club des Anciens	Concours Belote	09-03-97	GS	Mille Club	Journée
FNACA	Repas	16-03-97		Seyssuel	
Sou des Ecoles	Carnaval	21-03-97	GS	Mille Club	17h00
Mille Loisirs		05-04-97	GS	Mille Club	
Chorale Clé Chants		06-04-97	GS	Mille Club	
AJC	Bal	19-04-97	GS	Mille Club	
Mille Loisirs	Assemblée Générale	25-04-97	GS	Mille Club	
Club des Anciens	Repas	27-04-97	GS	Mille Club	
Conscrits	Vogue	08 au 11-05	GS	Mille Club	
ACCA Chasse	Ball-Trap	10-11-05-97			
Ass.Famil/Municipali	Fête des Mères	25-05-97	GS	Mille Club	
Football Club Ch/s		31-05-97	GS	Mille Club	
SIVOM	Concours boules élus	31-05-97	Boulodr.		
Sou des Ecoles	Fête fin d'année	07-06-97	GS	Mille Club	
Ass.Familiale	Rallyc	08-06-97			

: GYM Volontaire	:	: 10-06-97	: GS	: Mille Club	: 20h45	:
: Mille Loisirs	: Porte ouverte	: 14-06-97	: GS	: Mille Club	:	:
: Harmonie Scyssuel	: Aubade	: 13 au 15-06	:	:	:	:
: Ecole de musique	: Concert	: 14-06-97	: GS	: Mille Club	:	:
: Chorale Clé Chants	:	: 26-06-97	: GS	: Mille Club	:	:
: Mille Loisirs	: Spectacle	: 27-06-97	: GS	: Mille Club	:	:
: ABC Boules	: Repas	: 28-06-97	: GS	: Mille Club	:	:
: St Vincent	: Repas	: 29-06-97	: GS	: Mille Club	:	:
: St Vincent Massier	:	: 29-06-97	: GS	: Mille Club	:	:
: Sévigne Bio-Plongée	: Remise diplômes + repas	: 05-07-97	: GS	: Mille Club	:	:
: Mille Loisirs	: Porte Ouverte	: 13-09-97	: GS	: Mille Club	:	:
: ABC Boules	: AG + Repas	: 27-09-97	: GS	: Mille Club	:	:
: GYM Volontaire	: Assemblée Générale	: 07-10-97	: GS	: Mille Club	:	:
: Sou des Ecoles	: Assemblée Générale	: 10-10-97	: GS	: Mille Club	:	:
: FNACA	: Saucisses vin blanc	: 12-10-97	: GS	: Mille Club	:	:
: FNACA	: Assemblée Générale	: 24-10-97	: Préfabr	:	:	:
: Club des Anciens	: Concours de Belote	: 26-10-97	: GS	: Mille Club	:	:
: Chorale Clé Chants	: Repas dansant	: 08-11-97	: GS	: Mille Club	:	:
: Chuzelles Environn.	: Assemblée Générale	: 12-11-97	: GS	: Mille Club	:	:
: ABC Boules	: Boudin	: 15-16-11-97	: GS	: Mille Club	:	:
: Club des Anciens	: Vente Exposition	: 29-30-11-97	: GS	: Mille Club	:	:
: Sou des Ecoles	:	: 07-12-97	: GS	: Mille Club	:	:
: Mille Loisirs	:	: 31-12-97	: GS	: Mille Club	:	:

Dans le calendrier fin 1996, sont inscrites toutes les occupations de salles.

CALENDRIER HEBDOMADAIRE
Septembre 1996 - Septembre 1997

	GRANDE SALLE	PREFABRIQUE
	NETTOYAGE	
L		
U		
N		
D	:13h00 - 16h30 Gym Ecole	:16h00 - 19h30 Ecole Musique
I	:17h30 - 19h30 Dessin (ML)	:20h00 - 21h30 Yogga
	:20h00 - 22h00 Histoire de l'art (ML)	
	:08h45 - 09h45 Gym	
	:09h45 - 10h45 Gym	
M		
A		
R		
D	:14h00 - 16h30 Peintures adultes (ML)	
I	:17h00 - 19h00 Modern'Jazz (ML)	:18h00 - 20h00 Théâtre enfants(M.
	:19h30 - 20h45 Gym	:20h30 Parents d'Elèves
		:2è mardi de chaque mois
M		
E		
R	Centre Aéré	
C		
R		
E	:13h30 - 18h00 Centre Aéré	
D		
I	:19h00 - 22h00 Dessins Adultes (ML)	:20h30 Chuzelles Environnement
		:3è mercredi de chaque mois
J		
E		
U		
D	:13h30 - 16h30 Gym Ecole	:13h30 - 16h30 Patchwork
I	:18h00 -19h30 Théâtre Ados	:20h30 - 22h00 Chorale
V		
E		
N	:10h30 - NETTOYAGE	
D		
R		
E		:13h30 - 16h30 Patchwork
D		
I	:19h00 LOCATION	
S	LOCATION	
A		
M		
E		
D		
I	LOCATION	

COMMISSION ASSOCIATIONS

Pour éviter le plus d'erreurs possible le calendrier hebdomadaire a été soumis à l'approbation des associations concernées. Nous espérons qu'après trois refontes, il donnera satisfaction et ne subira plus de modification. Dans cette même optique et en ce qui concerne le calendrier annuel, nous serions reconnaissants aux Présidents d'Association, de bien vouloir nous communiquer toute indication permettant les corrections jugées nécessaires. En cas de besoin, un calendrier rectificatif sera publié.

PERMIS DE CONSTRUIRE 1996

DATE	NUMERO	NOM - PRENOM	ADRESSE	NATURE	INSTRUCTION
16.01.96	V 1001	GRASSA Lucien	Les Pins	Constr.Neuve	31.05.96
19.01.96	V 1002	GIROD Gaston	N°2 Clos des Mésanges	Constr.Neuve	21.03.96
23.01.96	V 1003	GARNIER François	Clos des Mésanges	Modificatif.	29.03.96
30.01.96	V 1004	BOUVET Henri	Pauphile	Agrandiss.	17.06.96
02.02.96	V 1005	BAUTISTA	Clos des Mésanges	Modificatif.	12.02.96
20.02.96	V 1006	GAVIOT-BLANC Gilles	Pauphile	Pool-House	02.04.96
26.03.96	V 1007	MONTALAND J.Paul	Ch.la Combe	Extension	En instance
17.04.96	V 1008	MOTTA Claude	Pauphile	Constr.Neuve	11.07.96
19.04.96	V 1009	GUIBEAUD Christophe	Chasson	Constr.Neuve	08.08.96
14.05.96	V 1010	MEZY	Chasson N°2	Constr.Neuve	27.08.96
15.05.96	V 1011	VERNEY-CATEU	St Maurice	Constr.Neuve	08.08.96
20.05.96	V 1012	MARTINEZ Thierry	Chasson N°3	Constr.Neuve	23.08.96
24.05.96	V 1013	FAURE Serge	Le Village Sud	Agrand.Terr.	11.07.96
24.05.96	V 1014	TOKTASYAN Serge MATEO P.	Montferrat et Recours	Constr.Neuve	11.07.96
24.05.96	V 1015	TARAVEL Fabrice	Tourmente	Extension	24.06.96
28.05.96	V 1016	CONIN Gilbert	La Devillièrre	Constr.Neuve	21.06.96
31.05.96	V 1017	BOUVANT Régis	Thiers	Constr.Neuve	11.07.96
31.05.96	V 1018	MOLANO Firmin	Pauphile	Garage	11.07.96
25.06.96	V 1019	BROUZES	Chasson N°4	Constr.Neuve	27.08.96
26.06.96	V 1020	RIGAUD	Montferrat et Recours	Constr.Neuve	22.08.96
30.06.96	V 1021	MAIRIE	Stade	Extension	Annuler
19.07.96	V 1022	CHRETIEN Jean Marc	Montferrat et Recours	Constr.Neuve	

SOU DES ECOLES DE CHUZELLES

Le mot du président.

C'est la première fois que j'écris dans cette rubrique ; je suis président du SOU DES ECOLES depuis deux ans, ce n'est pas une performance, il suffit d'être volontaire, personne ne cherche à prendre votre place mais celle ci apporte beaucoup d'expérience : travail de groupe, connaissance permettant d'acquérir de nouveaux amis, plaisir de voir les enfants heureux. Plein de choses qui suppriment toute fatigue et toute hésitation pour s'améliorer.

Je voudrais remercier toutes les personnes qui ont préparé et participé aux activités organisées par le sou des écoles ainsi que les enseignants et les élus locaux. Ceci a permis d'apporter un plus aux enfants qui peut être matériel, éducatif ou distractif.

L'assemblée générale du SOU DES ECOLES se déroulera le 11 OCTOBRE 1996 à 20H30 au mille club de CHUZELLES

Voici un léger compte rendu des deux dernières manifestations:

-le 11 MAI 1996 une vente de fleurs a été organisée devant l'école. Succès mitigé de cette vente, celle ci se déroulant trop tard dans la saison.

-FETE DES ECOLES le 22 JUIN 1996 avec un superbe spectacle réalisé par le maternelles et les primaires avec comme thème l'AFRIQUE . La prestation des enfants et de l'orchestre de Mr GABA conteur et percussionniste fut très apprécié. Pour la première fois à CHUZELLES en plus des jeux habituels (pêche à la ligne, casse boîte etc.) les enfants eurent la joie de pêcher eux même des truites vivantes et plus d'un parent aurait aimer être à leur place pour pêcher eux même ces poissons, Mickael MENDEZ eut le privilège de pêcher le trophée de trois kilos en fin de journée.

Je remercie l'énorme travail des enseignants qui a permis le bon déroulement de cette journée; même la pluie a attendu que les enfants aient fini leur spectacle pour se mettre à tomber.

Je vous donne rendez vous le 11 OCTOBRE pour l'assemblée générale du sou des écoles. Un apéritif clôturera la réunion.

Raymond CHIRAT

ASSEMBLEE GENERALE DU SOU DES ECOLES

LE 11 OCTOBRE 1996

A 20 H 30 AU MILLE CLUB

Tous les parents seront les bienvenus

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

- Où est-elle ? :
- Dans le Préfabriqué près du Mille Club.
- Pour qui est-elle ? :
- Pour tous, ...petits, moyens et grands...
- Combien ça coûte ? :
- C'est gratuit pour les enfants scolarisés à Chuzelles
 - 10 Frs jusqu'à 16 ans
 - 40 Frs pour les adultes (à partir de 16 ans)
 - 60 Frs forfait familial
- Qu'est-ce qu'on peut y lire ? :
- Des albums, pour les petits
 - Des bandes dessinées pour jeunes et adultes
 - des romans jeunesse et adultes
 - des documentaires jeunesse et adultes
- Quand est-elle ouverte ? :
- les mercredis de 10h00 à 11h30
 - les vendredis de 16h30 à 18h45
- Et pendant les vacances ? :
- Toussaint, Noël, Février, Pâques : les vendredis seulement
 - Vacances d'été : les mercredis seulement mais de 18h30 à 20h00
- Qu'y fait-on encore ? :
- Les enfants des écoles y viennent une fois par quinzaine.
 - Depuis l'an dernier, un comité de lecture jeunesse s'est mis en place ; cette année, nous essayons de l'élargir aux enfants plus jeunes.

Pour plus de renseignements, venez nous voir à la bibliothèque ou téléphonez au 74-57-04-26, Chantal THIBAUDIER.

**CLUB DES ANCIENS DE CHUZELLES
LE TRAIT D'UNION**

Qu'ils s'appellent "Soleil d'Automne", "Crépuscule de printemps" ou tout simplement "Les vieux de la vieille", nul ne peut le contester les clubs d'anciens sont devenus un fait de société. Chaque quartier des grandes villes, chaque petit village a vu depuis une vingtaine d'années naître et grandir son association de ce que les énarques appellent le troisième âge.

Chuzelles n'a pas fait exception à la règle et son club "le Trait d'Union" créé en 1975 (un des plus anciens de la région) supporte allègrement le poids des ans et n'en déplaît à certains, se porte comme un charme.

La plupart de ces clubs vivent en bonne intelligence avec leur municipalité, surtout dans les petits pays où tout le monde se connaît et où le dialogue s'établit mieux que dans les grands centres. C'est également le cas pour Chuzelles où quelques problèmes mineurs concernant le club ont été résolus grâce à la compréhension mutuelle des interlocuteurs, ce qui malheureusement ne semble pas toujours être du goût de certaines personnes, responsables ou non d'associations.

Il est évident qu'en période scolaire une quinzaine de voitures supplémentaires prennent de la place et peuvent gêner les parents qui amènent leurs enfants à l'école, mais cette gêne n'est que temporaire puisqu'elle n'a lieu que deux fois par an.

Nul doute qu'un peu d'amabilité de part et d'autre éviterait parfois des petits heurts et des paroles acerbes, il faut que les jeunes aient une pensée pour leurs aînés qui, s'ils ont conservé l'esprit de leurs vingt ans n'en ont plus les jambes, et que les anciens se remémorent leur jeunesse.

Si vous permettez, je terminerai par une petite anedocte absolument véridique. C'est une conversation entendue dans la rue entre une jeune dame et son petit garçon, le petit garçon disait à sa mère : "dis, maman, pourquoi pépé il est à l'hospice ?" et sa mère répondait : "c'est parce qu'il est vieux" et ce petit garçon d'une dizaine d'années a eu cette phrase terrible : "tu sais maman quand tu seras vieille toi aussi, tu iras à l'hospice".

Comme toutes les saisons, le club organise deux sorties d'une journée. Après une promenade sur le lac d'Annecy au mois de juin, avec visite de la vieille ville, le mois de septembre nous a conduit au Musée de la Mine à St Etienne. Après s'être rendus compte des dures conditions de travail des mineurs, nous reprenons la route pour Annonay où un excellent déjeuner nous attend. La journée se termine par le parcours du Safari de Peaugres et s'achève par le retour à Chuzelles, dans la joie et la bonne humeur.

Amis du club, n'oubliez pas notre concours de belote le 20 octobre et notre vente-exposition du 24 novembre.

Merci

F.P.

**ECOLE DE MUSIQUE
SEYSSUEL CHUZELLES**

L'Ecole de Musique vous propose un enseignement musical à partir de 5 ans :

. 5-6 ans initiation musicale : découverte de la musique par l'intermédiaire de jeux musicaux.

. à partir de 6-7 ans cours de solfège ; après un an d'étude, possibilité de commencer un instrument (batterie, clarinette, flûte traversière, piano, saxophone, trompette, guitare).

. NOUVEAUTE : COURS DE SOLFÈGE ET/OU INSTRUMENT POUR ADULTES

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :
Mr IBANEZ Tony (Président) au 74-53-12-96



ARYNA - VOYAGES

BUT

- Faciliter l'organisation, la gestion et la convivialité pour une autre manière de voyager.

ORGANISATION

- L'association a d'excellentes relations avec toutes les agences de voyages et une solide expérience en préparation de tous types de voyages, que ce soit en individuel ou en groupe.

GESTION

- Le prix d'un voyage est calculé "Tout Compris" (excepté les dépenses individuelles).
- Un paiement mensuel souple. Ces versements étant placés sur un livret ou sous une autre forme.
- Les intérêts produits permettent l'amélioration des prestations et préservent en partie les éventuelles fluctuations des monnaies ou devises.
- L'association ARYNA - VOYAGES a souscrit une assurance pour ses adhérents (voir fiche technique ci-jointe).
- L'assurance annulation est proposée par l'agence de voyages et incluse dans le contrat.

FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

- Une adhésion annuelle sera demandée aux participants : 60 Francs (personne seule ou couple).
- L'association reste à la disposition de ses adhérents pour toute vérification, renseignement, suggestion, critique.
- L'association ARYNA - VOYAGES s'engage à fournir chaque année le résultat comptable à ses adhérents.

CONVIVIALITE

- Pour assurer la réussite de chaque voyage, l'association ARYNA - VOYAGES réunit les participants plusieurs fois avant le départ, afin de créer des liens amicaux et faciliter les échanges d'idées.

Association créée en Avril 1996.

Régie par la loi de 1901.

DIMANCHE 1^{er} DECEMBRE 96 MATINEE MOULES / FRITES 9 H 30/ 12 H 30

VENDREDI 24 JANVIER 97 LE MEXIQUE documentaire présenté par
Mr P. REGIOR = (20 H 30)

JUIN 97 ILE DE MADERE 8j. départ Lyon = pension complète
groupe 25/30 personnes
Festival de Musique
PRIX TOUT COMPRIS : 4500F/5200F

SEPTEMBRE 97 7 j. PRAGUE / MUNICH Départ LYON = pension
complète = groupe de 30 à 45 pers.
Fête de la Bière à Munich
PRIX TOUT COMPRIS : env. 4800 F.

FIN OCTOBRE/ DEBUT NOVEMBRE 97 15j. départ Lyon pension complète
MEXIQUE 2 vols intérieurs
groupe 22 à 30 pers.
PRIX TOUT COMPRIS : 9300F/9800F.

Pour ces trois voyages tous renseignements auprès de :
Guy RAYNAL "Le Rival" 38 200 CHUZELLES Tél : 04 74 57 91 62

Le 1^{er} Décembre 96 nous espérons votre visite et nous vous en remercions par avance.

ADRESSE DE L'ASSOCIATION

ARYNA - VOYAGES (Tél : 04 - 74 - 57 - 91 - 62)
Mr Guy RAYNAL
"Le Rival"
38200 CHUZELLES - VIENNE

ARYNA - VOYAGES

(Association loi 1901)

L'association vous présente son calendrier 96 / 97 ainsi que ses projets pour 1998.
Au verso, vous trouverez la " méthode " ARYNA - VOYAGES.

DATES	HORAIRES	OBJET	LIEU
Samedi : 05 Octobre 1996	10 h. à 19 h.	Forum Convergences	Espace St - Germain VIENNE
Dimanche 06 Octobre 1996	10 h. à 18 h.	Forum Convergences	Espace St - Germain VIENNE
Dimanche 01 Décembre 1996	9 h 30 à 12 h 30	Moules - Frites	Salle Mille - Club CHUZELLES
Vendredi 24 Janvier 1997	20 h 30	Documentaire MEXIQUE (un autre visage)	Salle Mille - Club CHUZELLES

Voyages Prévus

DATES	DESTINATIONS	GROUPES	Nbre DE JOURS	SEJOURS	PREVISIONS	TARIFS
Juin 1997 *	ILE de MADERE	25 / 30 pers.	8	Hôtel Club	Festival de musique Excursions	4500 - 5200 F.
Septembre 1997 * 2 ^{ème} Quinzaine	PRAGUE - MUNICH	30 / 45 pers.	7	Circuit	Fête de la Bière	4700 - 5100 F.
Fin Octobre 1997 * Déb Novembre 1997	MEXIQUE	22 / 30 pers.	15	Circuit + 2 vols intérieurs	Fête des Morts	9300 - 9800 F.

* - Départ Lyon - Pension complète - Taxes - Assurances - Pourboires etc ...

Projets 1998 : VIET NAM 15 Jours (circuit classique).
VIET NAM 12 Jours à l'étude, (Région Nord - HANOÏ).

Pour tous renseignements et inscriptions contacter :
ARYNA VOYAGES
Guy RAYNAL
Le Rival
38200 CHUZELLES - VIENNE
Tél : 04 - 74 - 57 - 91 - 62

ACCUEIL ET ANIMATIONS - 4 à 16 ans

UN ACCUEIL FAMILIAL, DES ACTIVITES, ET D'AGREABLES DECOUVERTES.
Les mercredis de 7h30 ou 13h30 à 17h30 / 18h
(à charge pour les parents d'apporter le repas, goûter compris.)



Participation allocataire	journée	55 fr.	Demi journée	20 fr
Participation non allocataire	journée	70 fr	Demi journée	35 fr

Les vacances scolaires (Toussaint, Noel, Fevrier, Pâques, Juillet, Aout.)

En journée de 7h30 à 17h30 18h (repas et goûter compris)

Participation allocataire	85 fr	Tarifs des sorties allocataire	95 fr
Non allocataire	100 fr	Non allocataire	110 fr

En demi journée de 13h30 à 17h30/18h (goûter compris)

Participation allocataire	25 fr
Non allocataire	35 fr



CENTRE DES 1000 LOISIRS

Association Habilitée et agréée par le ministère de la jeunesse et des sports

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Inscription obligatoire avant l'ouverture du centre au mille club de Chuzelles

Documents à fournir.

- Carte d'allocations familiales
- Bon de vacances
- Autres documents pour bénéficier d'aides complémentaires
- Carte d'adhésion de l'association(familiale) soit 50 fr.

Remboursement en cas de maladie sur présentation d'un certificat médical
(retenu frais de repas 20 fr et frais de goûter 5 fr)

Aucune inscription par téléphone, elles sont prises en compte au moment du règlement.

Permanence du lundi au vendredi mille club tel : 74.57.41.74

Le centre des mille loisirs est une association fondée en 1989 par **Janine RODRIGUEZ** secondée par **Alain RATTON** et un conseil d'administration. Les membres de l'association sont bénévoles.

Le personnel salarié du centre de loisirs est diplômé B.A.F.D. pour la direction et B.A.F.A pour les animateurs

Le Centre accueille les enfants des communes, SEYSSUEL, CHUZELLES, VILLETTE DE VIENNE LUZINAY, SERPAIZE, VIENNE.

CENTRE DE MILLE LOISIRS CHUZELLES
TEL 74 57 41 74



ATELIERS DECOUVERTE ET INITIATION
ACTIVITES ENFANTS

MODERN' JAZZ : MARDI

GRANDE SALLE

6 à 9 ans 17h / 18h

10 à 14 ans 18h / 19h coût à l'année 750f

THEATRE : MARDI

SALLE PREFABRIQUEE

6 à 9 ans 18h / 19h

10 à 14 ans 19h / 20h coût à l'année 1050f

ouverture d'un cours ados 15/18 ans

INITIATION PEINTURE ET MODELAGE:LUNDI

GRANDE SALLE

6 à 12ans 17h30 / 18h30

Ados 18h30 / 19h30 coût à l'année 1050f

ACTIVITES ADULTES

YOGA : LUNDI

SALLE PREFABRIQUEE

20h à 21h30 coût à l'année 900f

CYCLE HISTOIRE DE L'ART: LUNDI

GRANDE SALLE

20h à 21h30 coût à l'année 900f

1 FOIS PAR QUINZAINE

Découverte des diverses écoles de peinture



INITIATION PEINTURE

GRANDE SALLE

Mardi 14 h / 16h30,

Mercredi 19h30 / 21h, coût à l'année 1050f

JOURNEE PORTE OUVERTE

SAMEDI 14 SEPTEMBRE 1996

Inscription et decouverte des
ateliers

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

**AUCUN ENFANT OU ADULTE NE SERA ACCEPTE AUX ACTIVITES SANS INSCRIPTION
A LA PERMANENCE DU CENTRE**

Permance du lundi au vendredi mille club de **CHUZELLES** tél : 74.57.41.74

Cotisation annuelle 50 frs

L'adhésion à l'association permet de participer à l'une des activités proposées pour
l'année 96 /97 (de septembre 96 à septembre 97).

REGLEMENT A L'ANNEE

Possibilité 3 cheques encaissables par trimestre aucun remboursement ne sera effectué
en cours d'année.

Centre agréé possibilité de remboursement par votre comité d'entreprise.

**Début des activités première semaine d'octobre, sauf cours de peinture adultes
qui débutera le 10 septembre 1996.**

LES JEUX DE LA SEVENNE

(Tu n'as pu y assister, dommage quelle déveine ! Alors je vais te les raconter...)

Ce jour aucun record d'battu
Normal ça n'était pas prévu
Pourtant ils étaient tous venus
Le team de Chuzelles s'est bien t'nu

D'entrée, Yves son Jocker a joué
Mais quelques deux secondes ont manqué
Seulement six points ont été marqués
Or Chuzelles aurait mieux espéré

Nous sommes tout de même en tête

Au jeu suivant finissons les premiers
Alors là oui c'était bien mérité
Car ce jeu là ils l'avaient répété
Chevalier armé sur cheval monté

Toujours en tête au général

Au numéro trois, la balle jetée
Le page et sa dame ont brillé
Ballon balloté fut souvent touché
Ont fini mouillés mais récompensés

Nous maintenons notre avance

Au jeu suivant nous fûmes exemptés
Et Chuzelles n'a pu que constaté
Que les autres, tous se sont appliqués
Si bien qu'un'équipe nous a doublés

Pas de point marqué, Chuzelles 2ème

Entracte et jeu des enfants
A l'eau ils se jettent barbotant
Problèmes de seaux, c'est navrant
Dès lors Chuzelles perd un rang

3ème place il nous faut remonter

La chasse n'est pas notre besogne
Et toute l'équipe déraisonne
C'est la tactique qui n'est pas bonne
Cependant, il faut qu'on l'abandonne

3ème place confirmée

Dernier jeu, il faut encor'se défoncer
Alors ils courent tous comm'des dératés
Dame, page, chevalier, écuyer
Avant l'arrivée tous ont explosé

Encore en 3ème position

*Sur podium au jeu de prestance
Notre dame a de la présence
Du jury elle a la préférence
Un pas de danse et c'est Byzance*

Nous remontons à la 2ème place

*Grâce à nos deux représentantes
Qui, jamais au cours du jeu des questions
N'ont flanché, restant toujours constantes
Chuzelles conforte sa position*

Et finissons deuxième

*Et notre jocker, le blason
Fait main, fabrication maison
A retenu les attentions
Obtient une belle notation*



L'équipe de Chuzelles, forte de 24 membres présentant son JOCKER, a ramené à la commune :

- la coupe du 2ème au classement final
- la coupe la mieux représentée de la commune.

15ème JEUX DE LA SEVENNE
CHUZELLES

CLASSEMENT

SERPAISSE
VILLETTE DE VIEN
ST JUST CHALEYSSIN
LUZIGNY

		BLEU	JAUNE	VIOLET	ROUGE	VERT
JEU N°1	POINT	* 6	2	5	4	0
	CLASSEMENT PROVISOIRE	1	4	2	3	5
JEU N°2	POINT	5	0	3	2	* 8
	CUMUL POINT	11	2	8	6	8
	CLASSEMENT PROVISOIRE	1	5	2	4	2
JEU N°3	POINT	5	2	0	3	4
	CUMUL POINT	16	4	8	9	12
	CLASSEMENT PROVISOIRE	1	5	4	3	2
JEU N°4	POINT	0	2	* 8	* 6	5
	CUMUL POINT	16	6	16	15	17
	CLASSEMENT PROVISOIRE	2	5	2	4	1
JEU DES ENFANTS	POINT	2	1	5	3	4
	CUMUL POINT	18	7	21	18	21
	CLASSEMENT PROVISOIRE	3	5	1	3	1
JEU N°5	POINT	2	* 8	4	0	5
	CUMUL POINT	20	15	25	18	26
	CLASSEMENT PROVISOIRE	3	5	2	4	1
JEU N°6	POINT	3	5	1	2	4
	CUMUL POINT	23	20	26	20	30
	CLASSEMENT PROVISOIRE	3	4	2	4	1
NOTE DES DAMES	POINT	5	1	2	3	4
	CUMUL POINT	28	21	28	23	34
	CLASSEMENT PROVISOIRE	2	5	2	4	1
JEU DES QUESTIONS	POINT	4	2	1	4	5
	CUMUL POINT	32	23	29	27	39
	CLASSEMENT PROVISOIRE	2	5	3	4	1
JOKER	POINT	5	1	3	2	5
	CUMUL POINT	37	24	32	29	44
Pénalité de points pas d'élus participant aux Jeux						(5)
CLASSEMENT FINAL :		2	4	3	4	1 ^{er}



l'équipe de LUZINAY attendant son tour




Paige et dame de CHUVEUILLES au jeu du ballon --

ET POUR FINIR

QUELQUES REFLEXIONS

DOUZE CONSEILS DE LA POLICE POUR FAIRE DE VOTRE ENFANT UN « BON » DELINQUANT

1. Dès l'enfance, donnez-lui tout ce qu'il désire. Il grandira ainsi en pensant que le monde entier lui doit tout.
2. S'il dit des grossièretés, riez. Il se croira malin.
3. Ne lui donnez aucune formation spirituelle. Quand il aura 21 ans, « il choisira lui-même. »
4. Ne lui dites jamais : c'est mal ! Il pourrait faire un complexe de culpabilité. Et plus tard, lorsqu'il sera arrêté pour vol d'autos, il sera persuadé que c'est la société qui le persécute.
5. Ramassez ce qu'il laisse traîner. Ainsi il sera sûr que ce sont toujours les autres qui sont responsables.
6. Laissez-lui tout lire. Stérilisez sa vaisselle, mais laissez son esprit se nourrir d'ordures.
7. Disputez-vous toujours avec lui. Quand votre ménage craquera, il ne sera pas choqué.
8. Donnez-lui tout l'argent qu'il réclame. Qu'il n'ait pas à le gagner. Il ferait beau voir qu'il ait les mêmes difficultés que tous !
9. Que tous ses désirs soient satisfaits : nourriture, boisson, confort, drogue éventuellement ; sinon, il serait « frustré ».
10. Prenez toujours son parti. Les professeurs, la police lui en veulent à ce pauvre petit !
11. Quand il sera un vaurien, proclamez vite que vous n'avez jamais rien pu en faire.
12. Préparez-vous à une vie de douleur. Vous l'aurez !

A decorative border with a repeating floral and vine pattern surrounds the central text.

II
LE TRAVAIL
DU CONSEIL
MUNICIPAL



L'an mil neuf cent quatre vingt seize, le deux juillet, le Conseil Municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joseph PLANTIER, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19
Date de convocation du Conseil Municipal : 27 juin 1996

PRESENTS : MM. J. PLANTIER, Maire, ALLARD, BOURGUIGNON, FLAMAND, LUCAS, MARLIER, NAVARRO, PRAS M, ROCHE, RODRIGUEZ,

MMES CARRET, GARDAIS, RAULIN, SYLVAIN, TERRIER.

EXCUSES : Mme PRAS R donne pouvoir à J. PLANTIER
Mr REGAL JN donne pouvoir à M. PRAS
Mme AURIC E donne pouvoir à G. ROCHE

ABSENT : A. RATTON

SECRETAIRE : Madame Marielle RAULIN

Monsieur le Maire ouvre la séance.

ZAC DES PINS ET AMENAGEMENT DU CARREFOUR D'ACCES :

Rapporteur : G. BOURGUIGNON

Une réunion s'est tenue en Mairie le 26 juin dernier en présence de la DDE du Rhône, de la DDE de l'Isère, des futurs aménageurs, des membres des commissions "Voirie et Urbanisme". La DDE du Rhône informe les membres présents qu'elle donne son approbation à la création d'un carrefour d'accès sur la RN7 (confirmation de cet accord par courrier du 25 juin 1996) et présente ses excuses pour le délai très long qu'elle a mis pour prendre sa décision.

L'amendement DUPONT à la loi Barnier (décret du 05.02.95 application à compter du 01.01.97) prévoit des règles en matière de sécurité, nuisances, architecture et paysage. Celles-ci ont largement été anticipées. Il conviendra toutefois de les formaliser et de les intégrer dans la partie réglementaire du POS.

Un projet de convention est à établir entre la commune et l'Etat pour cette opération. L'objet de cette convention est de préciser les modalités de participation de la commune de Chuzelles au financement de l'opération d'aménagement du carrefour d'accès à la zone NAI des "Pins" dont l'Etat assure la maîtrise d'ouvrage.

Une convention sera également passée avec les aménageurs pour la prise en charge du financement concernant l'aménagement du carrefour.

Une question est posée pour savoir si un emplacement peut-être réservé aux entreprises locales. La Municipalité est favorable à cette disposition et une réponse sera proposée lors de la convention passée entre les aménageurs et la commune.

Le coût de cette opération est estimé à 800 000 Frs (valeur janvier 1996).

Un accord de principe est pris tout en se réservant le droit de préciser un certain nombre de points avec l'aménageur et la DDE.

VOTE : 15 POUR, 2 ABSTENTIONS (C.TERRIER, MT CARRET)

G. BOURGUIGNON précise qu'étant professionnellement intéressé par cette opération, il ne prend pas part au vote, quitte sa place et se rend dans la partie de la salle réservée au public.

SYSTEPUR : Rapporteur J. PLANTIER

Des études sont en cours concernant la valorisation et l'élimination des boues (séchage, épandage, compost) pour déterminer la méthode la plus fonctionnelle et la moins onéreuse.

Les communes de St Georges d'Espéranche et de Diémoz souhaitent adhérer au syndicat. Des pourparlers sont en cours.

SIVU : Rapporteur MT CARRET

Maison de l'Economie :

Un élément nouveau est à prendre en compte dans l'aménagement de la deuxième tranche de la Maison de l'Economie.

En effet, la poursuite de la réflexion sur ce projet et les réserves émises par l'Etat relatives à la crédibilité économique de l'opération incitent le SIVU à engager une étude de pré-commercialisation susceptible de vérifier, préalablement, la faisabilité d'un tel programme sur ce quartier du Plan des Aures à Pont-Evêque.

Un Cabinet justifiant d'une expérience réussie dans ce domaine a déjà présenté une proposition.

Le plan de financement pour l'étude est le suivant :

- Coût total TTC :	139 000 Frs
- Participation Etat :	46 000 Frs
- Participation OPAC Vienne	46 500 Frs
- Participation SIVU	46 500 Frs

Il est donc proposé aux communes de s'engager sur cette étude à hauteur de 46 500 Frs soit
- Pont-Evêque (75 %) 34 875 Frs
- les autres communes (25%) 11 625 Frs répartis pour les 2/3 au nombre d'habitants et pour 1/3 au potentiel fiscal.

Le coût pour la commune de Chuzelles serait de 337 Frs.

Il est à noter qu'une adhésion au projet de pré-étude n'entraîne pas une adhésion obligatoire par la suite au projet d'aménagement.

Après délibération, le projet d'adhésion à la pré-étude est soumis au vote : 6 ABSTENTIONS, 1 CONTRE, 11 POUR

Dossier Sécurité Routière :

Monsieur le Maire pose la question de savoir où en est l'étude concernant le dossier "Sécurité Routière". Suite à la consultation des bureaux d'études, deux d'entre eux ont retenu l'attention. Toutefois, des informations complémentaires s'avèrent nécessaire (compte tenu de la différence de coût pour une même prestation).

Proposition de participation des communes :

- 15 communes concernées par 1 ou plusieurs sites : soit un coût de 7 606 Frs par commune
- toutes les communes sont concernées par les actions de sensibilisation et de prévention soit un coût de 1 153 Frs par commune.

SIRCAT : Rapporteur Mme GARDAIS

Réaménagement de 2 prêts.

Après accord de la DDASS, les travaux d'agrandissement de la MAS de Seyssuel débiteront au printemps 1997, dans l'immédiat les travaux d'aménagements extérieurs vont débiter.

DELEGATION DE SIGNATURE AU MAIRE POUR CONTRAT DE PRETS :

Rapporteur MT CARRET :

Les membres du Conseil Municipal doivent donner leur accord pour délégation de signature au Maire pour la signature de 2 contrats de prêts.

- Prêt d'un montant de 1 000 000 Frs pour l'assainissement du quartier des Pins contracté auprès du Crédit Local de France, remboursable en 15 ans avec une période de 4 ans à taux fixe (5,80 %) et une deuxième phase consolidée à taux révisable, (pibor + 0,50 %) versement semestriel.

- Prêt d'un montant de 1 000 000 Frs pour achat de fonds de commerce (600000 Frs) et voirie (400 000 Frs) contracté auprès de la Caisse d'Epargne remboursable en 15 ans avec taux révisable (indice TIOP 4,50 %), versement semestriel.

Il est à noter que pour l'aménagement de la RD 36 un accord de subvention nous est parvenu pour un montant de 32 000 Frs (20 % de la dépense subventionnable, DGE).

Les membres du Conseil Municipal approuvent par 18 voix POUR.

DIVERS :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que, conformément à l'article R.122.9 du Code des Communes, il donne DELEGATION DE SIGNATURE au personnel du secrétariat titulaire d'un emploi permanent, pour signer des documents "COPIES CERTIFIEES CONFORMES A L'ORIGINAL".

Un certain nombre de plaintes et un courrier émanant du Comité Paroissial de Chuzelles sont parvenus en Mairie pour informer de divers problèmes relatifs à la vie des jeunes.

Une première réunion en Mairie avec le bureau de l'AJC était déjà planifiée et aura lieu prochainement dans les conditions prévues.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents.

Le Maire

J. PLANTIER

L'an mil neuf cent quatre vingt seize, le vingt huit août, le Conseil Municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joseph PLANTIER, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 18
Date de convocation du Conseil Municipal : 21 août 1996

PRESENTS : MM. J. PLANTIER, Maire, ALLARD, BOURGUIGNON, , MARLIER, NAVARRO, PRAS M, REGAL, ROCHE, ,

MMES AURIC, CARRET, RAULIN, A. PRAS, SYLVAIN, TERRIER.

EXCUSES : Mme GARDAIS donne pouvoir à J. PLANTIER
Mr LUCAS donne pouvoir à Mme RAULIN
Mr FLAMAND donne pouvoir à G. ROCHE
Mr RODRIGUEZ donne pouvoir à Mr PRAS

SECRETARE : Mademoiselle M.T. CARRET

Monsieur le Maire ouvre la séance et lit la lettre de démission de M. RATTON conseiller municipal, en date du 9 juillet en confirmation de son premier courrier du 13 juin : "démission pour raison personnelle".

Monsieur RATTON sera remplacé dans la commission "fleurissement" par Mme Edith AURIC et à la commission "école maternelle", par Mme Marielle RAULIN.

ZAC DU MAS DES ENTREPRISES DES PINS :

Monsieur le Maire rappelle qu'une délibération en date du 8 septembre 1995 avait été prise afin de concéder la réalisation de la ZAC DU MAS DES ENTREPRISES DES PINS à AJC CONSTRUCTIONS. Ce projet n'ayant pu se réaliser dans les conditions initialement prévues, Monsieur le Maire propose à l'assemblée qu'une délibération analogue soit prise afin de concéder la réalisation de la ZAC DU MAS DES ENTREPRISES DES PINS à la "SCI DES PINS".

Lecture est faite :

- du dossier concernant la ZAC du MAS des ENTREPRISES des PINS,
- de la convention d'aménagement et d'équipement.

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 28 avril 1995 qui, en application de l'article R.311.4 du Code de l'Urbanisme, décide que l'aménagement et l'équipement de la zone seront conduits par un aménageur privé en vue de sa réalisation.

Après discussion, le conseil municipal approuve cette concession par :

15 voix POUR, 3 ABSTENTIONS : Mmes CARRET & TERRIER & M. BOURGUIGNON.

SYSTEPUR : rapporteur G. NAVARRO

Compte-rendu du comité du 26 juin 1996.

- Etude du traitement des boues. En alternative à la mise en décharge, la valorisation en agriculture est envisagée selon 3 filières distinctes : l'épandage des boues chaulées, - le compostage, - le séchage thermique.

Les boues produites sont actuellement mises en décharge sur le site du SYVROM (décharge de classe 2).

- Schéma départemental d'élimination des déchets : à noter que l'une des pièces de l'étude du Plan Départemental d'élimination des déchets prévoit qu'à terme, le site de la décharge du SYVROM pourrait constituer un centre de transfert et un centre de stockage des déchets ultimes.

Le Conseil prend acte non sans surprise et restera attentif au développement de ce projet. Le droit d'entrée au syndicat correspond à 2 ans d'annuités d'emprunts par habitant recensé soit pour les communes rurales de l'Isère : 33,78 F X Nombre d'hab X 2 Pour DIEMOZ & St GEORGES D'ESPERANCHE 33,78 X 4978 X 2 = 336313,68 F.

SIVU : rapporteur M.T. CARRET

Délibération Etude **SECURITE ROUTIERE**.

Dans le cadre du contrat de pays, les communes du SIVU ont engagé une réflexion sur la sécurité routière touchant prioritairement les jeunes lors de leurs déplacements. Un premier travail a consisté à dresser un rapide état des lieux permettant d'identifier les sites ciblés comme sensibles par les communes : 2 types de risques : - insécurité aux abords immédiats des équipements fréquentés par les jeunes, - insécurité sur les trajets domicile/équipements.

Le SIVU envisage la réalisation d'une étude "SECURITE ROUTIERE" et pour l'aider dans cette démarche, a sollicité le concours d'un bureau d'étude. Le bureau BEPUR a été retenu.

Le plan de financement est le suivant :

- coût total de l'étude 135 000 F HT. 162 810 F TTC
- subvention région33 750 F (25%)
- subvention département20 250 F (15%)
- participation du SIVU108 810 F

Deux sites sont retenus pour la commune de CHUZELLES (Les Pins et RD/36) Coût 11570 F.

Ainsi exposé, la commune de CHUZELLES :

- DECIDE d'adhérer à l'étude SECURITE ROUTIERE en vue de la réalisation des actions à caractère général et pour l'analyse des sites.
- S'ENGAGE à participer financièrement selon les modalités définies.
- AUTORISE Monsieur le Maire à donner pouvoir au Président du SIVU pour signer tout document relatif à cette étude.

PROJET D'AMENAGEMENT RD/36 : rapporteur G. BOURGUIGNON

Il s'agit des aménagements de la "traversée centre-village" RD/36 - RD/123 A dans le cadre de la SECURITE dans la traversée de l'agglomération (carrefours, trottoirs, chicane..)

Un groupe de travail composé d'élus de CHUZELLES, de représentants des parents d'élèves, des professionnels de la route, des représentants des administrations concernées (gendarmerie, équipements, pompiers) ayant pour vocation de réfléchir aux problèmes posés par cette traversée, de les analyser, d'établir un ordre de priorité pour engager des études et travaux, s'est réuni.

Après réflexion et quelques questions sur le projet présenté, l'assemblée décide à l'unanimité, de demander au Conseil Général une inscription pour ce programme de travaux et de bien vouloir apporter son aide matérielle et financière.

Monsieur BOURGUIGNON donne quelques explications sur l'avancement des travaux communaux au centre-village :

- 3 types d'éclairage: 1 côté parking 1 côté départementale, 1 faisceau spécifique passage piétons.

- des flots en dur : opté pour des pavés

- les tuyaux de canalisation d'eaux pluviales de diamètre 300 ont été remplacés par des tuyaux de diamètre 500

- nouveau transformateur en service.

- enfouissement des lignes (éclairage public, basse tension)

DIVERS :

Monsieur LUCAS remercie la municipalité et le personnel pour le geste fait à l'occasion du mariage de son fils.

CENTRE DE SECOURS :

5 interventions en juin : 11 h. 11 personnes engagées

9 " " en juillet : 28 h. 31 personnes engagées

COLLECTE DU VERRE :

Le produit de la collecte dans notre commune pour le premier semestre 1996 s'élève à 194 F.

RECYCLAGE DU VERRE :

Quantités de verre collectées dans notre commune au cours du premier semestre 1996 : 9,70 T.

GENDARMERIE NATIONALE RHONE ALPES : SICOGEC: rapporteur Mme AURIC

- Construction de la caserne à CHASSE S/RHONE

- Lecture du programme de construction

- A noter : visite du site le 11 septembre.

- Réunion des membres du bureau le 9 septembre à CHASSE.

Les habitants de MONTFERRAT et RECOURS, par leur courrier en date du 19 août, demandent un rendez-vous avec les élus de la commission urbanisme au sujet des travaux d'assainissement. Les personnes concernées seront reçues ultérieurement.

Le concours de boules du SIVOM sera organisé à CHUZELLES en 1997 : 24 - 31 mai ou juin
Les repas seront servis à VILLETTE DE VIENNE.

Le match de foot des élus aura lieu le 14 septembre à ESTRABLIN à 16 h. au stade municipal.

L'embauche d'un étudiant chuzellois saisonnier pour le mois d'août a été prolongée jusqu'au 13 septembre inclus.

Madame RAULIN informe les élus des travaux effectués dans les écoles. Toutes les demandes ont pu être satisfaites.

ASSAINISSEMENT : DELIBERATION pour inscription 1997 à une tranche : montant 233 431,60 F liaison quartier Bourrelière à la voie communale n°1 ce qui permettra de prévoir à terme une possibilité pour le lotissement "Plein Sud" et à l'OPAC de se raccorder et correspond au projet d'urbanisme du POS. Sont également à prévoir différentes "antennes" de réseaux se raccordant à la canalisation de transit des PINS, travaux pour lesquels la commune sollicitera les subventions correspondantes.

Après réflexion, l'assemblée décide à l'unanimité de demander une inscription au Conseil Général pour ce programme d'assainissement.

SE 38 : DISSIMULATION DES LIGNES

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée des travaux importants qui sont en cours dans le centre village notamment, la dissimulation des lignes BASSE TENSION entre la ferme Hyvernat au nord et le groupe scolaire au sud. Il propose de demander à SE 38 dans le cadre d'amélioration esthétique, une INSCRIPTION pour une aide financière suivant devis d'un montant de 76539,51 F.TTC

Après discussion, l'assemblée accepte à l'unanimité de demander une inscription .

A noter que le maître d'oeuvre sera la DDA.

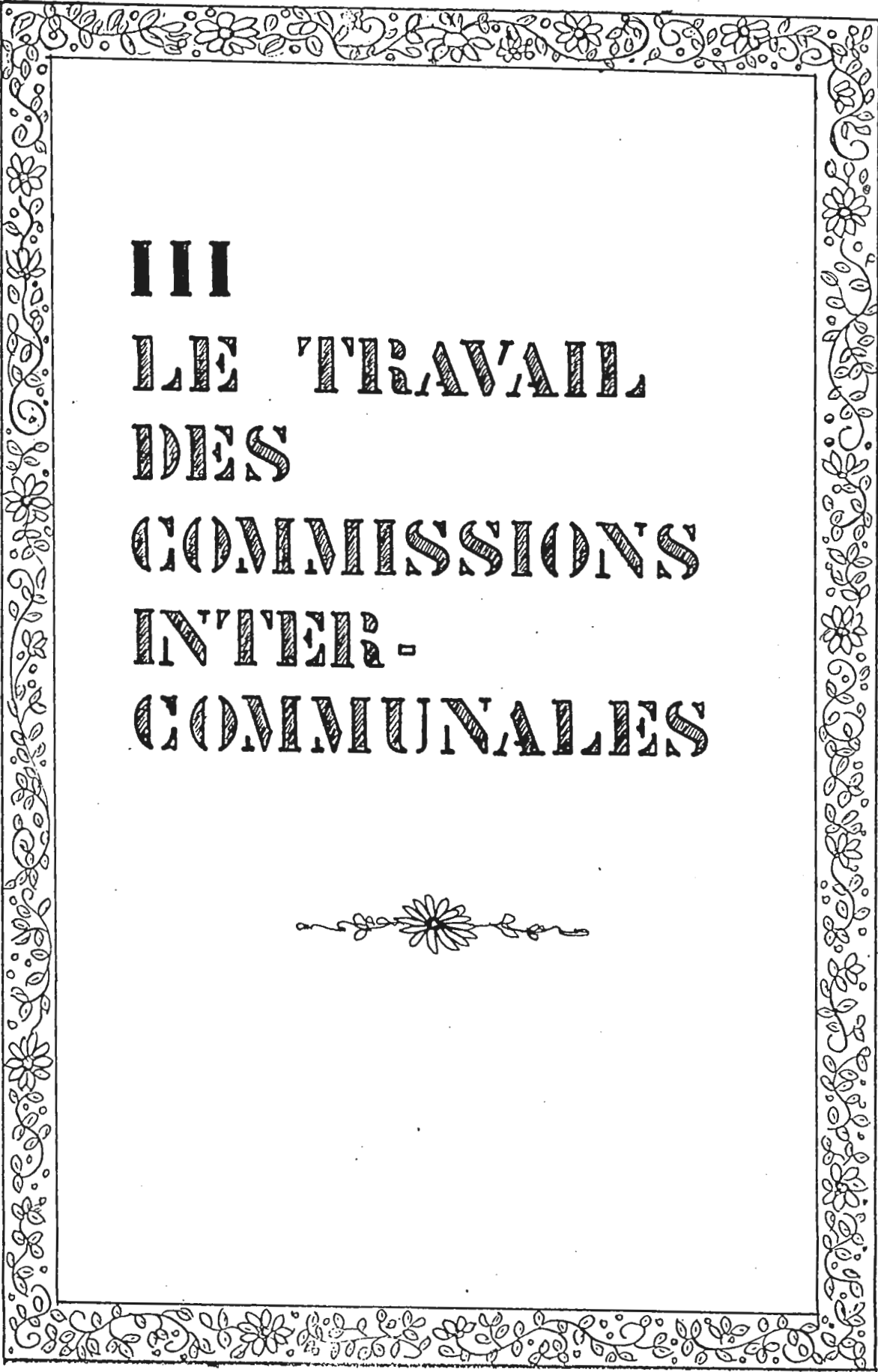
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents.

Le Maire

J. PLANTIER

A decorative border with a repeating floral and vine pattern surrounds the central text.

III
LE TRAVAIL
DES
COMMISSIONS
INTER-
COMMUNALES





laboratoire régional d'analyses des eaux

agr   par le minist  re de la sant  

g  r   par l'as.po.san (association r  gie par la loi de 1901) - siret 779 626 274 00012 - ape 731Z

Professeur R. Magnin, directeur - P. Chevallier, docteur en pharmacie, chef de laboratoire

adresse

laboratoire d'hygi  ne de la facult   de m  decine
38700 la tronche

t  l. 76 42 05 73

t  l  copie 76 63 13 47

RESULTATS D'ANALYSE D'EAU

No 33973

PISCINE

Pour le compte de : PISCINE INTERCOMMUNALE SPORTS ET LOISIRS DE VILLETTE VIENNE
Nom de la piscine : VILLETE DE VIENNE PISCINE MUNICIPALE
Point de pr  l  vement : MILIEU SURFACE DU GRAND BASSIN
Pr  l  vement effectu   le 06/08/96    11h00 par M. POURCHI, AGENT FRELEVEUR
Temp  rature atmosph  rique du lieu de pr  l  vement: 28 oC Temp  rature de l'eau : 27,5 oC
Analyse commenc  e le 06/08/96

D  sinf  ctant utilis   : Chlorocyanurates

	Total	5
	Libre	
Taux de d��sinf��ctant en mg/l	Disponible	5
	Actif	
	Combin��	0
pH		7,3
Oxyg��ne c��d�� par le permanganate en mg/l d'O2		2,8
Titre alcalim��trique complet (T.A.C.) en mg/l		14,7
Isocyanurates en mg/l		59
Nombre de bact��ries a��robie revivifiables �� 37oC par ml		0
Nombre de coliformes dans 100 ml		0
Nombre de coliformes thermotol��rants dans 100 ml		0
Staphylocoques pathog��nes dans 100 ml		ABSENCE

CONCLUSION :

Eau de piscine pr  sentant des caract  ristiques bact  riologiques et chimiques conformes aux normes d  finies dans le d  cret 81-324 (du 7/04/81).

Le 14/08/96

P/s Le Directeur



laboratoire régional d'analyses des eaux

agrée par le ministère de la santé

géré par l'as po.san (association régie par la loi de 1901) - siret 779 626 274 00012 - ape 731Z

Professeur R. Magnin, directeur - P. Chevallier, docteur en pharmacie, chef de laboratoire

adresse
laboratoire d'hygiène de la faculté de médecine
38700 la tronche
tél. 76 42 05 73
télécopie 76 63 13 47

RESULTATS D'ANALYSE D'EAU

No 33262

PISCINE

Pour le compte de : PISCINE INTERCOMMUNALE SPORTS ET LOISIRS DE VILLETTE VIENNE
Nom de la piscine : VILLETTE DE VIENNE PISCINE
Point de prélèvement : PISCINE COUVERTE MILIEU GRAND BASSIN
Prélèvement effectué le 25/07/96 à 11h00 par MONSIEUR COULPIER (DDASS)
Température atmosphérique du lieu de prélèvement: 26 °C Température de l'eau : 28 °C
Analyse commencée le 25/07/96

Désinfectant utilisé : Chlorocyanurates

	Total	3,7
	Libre	
	Disponible	3,2
	Actif	
	Combiné	0,5
pH		7,7
Oxygène cédé par le permanganate en mg/l d'O ₂		1,6
Titre alcalimétrique complet (T.A.C.) en mg/l		22,8
Isocyanurates en mg/l		38
Nombre de bactéries aérobies revivifiables à 37°C par ml		0
Nombre de coliformes dans 100 ml		0
Nombre de coliformes thermotolérants dans 100 ml		0
Staphylocoques pathogènes dans 100 ml		ABSENCE

CONCLUSION :

Eau de piscine présentant des caractéristiques bactériologiques et chimiques conformes aux normes définies dans le décret 81-324 (du 7/04/81).

Le 05/08/96

Le Directeur

SYNDICAT DES EAUX DU NORD DE VIENNE

En cette période de l'année, il faut faire attention aux fuites et à la protection des compteurs contre le gel. Chaque année des abonnés se laissent surprendre et demandent à la S.D.E.I. Société Fermière du Syndicat, une remise sur leurs factures.

Il faut savoir que la consommation relevée ne concerne pas seulement la société exploitante mais également le Syndicat, l'Assainissement (commune), l'Agence de l'eau et autres taxes...

Il vaut donc mieux "prévenir que guérir" et ne pas oublier de vérifier plusieurs fois le compteur dans l'année. De même, il faut réparer les fuites au plus vite, y compris les petites (chasses d'eau).

Les travaux de construction de la nouvelle canalisation de 300 aux Serpaizières, ont commencé ce mois de septembre et permettront ainsi de garantir la bonne alimentation du réservoir de Seyssuel.

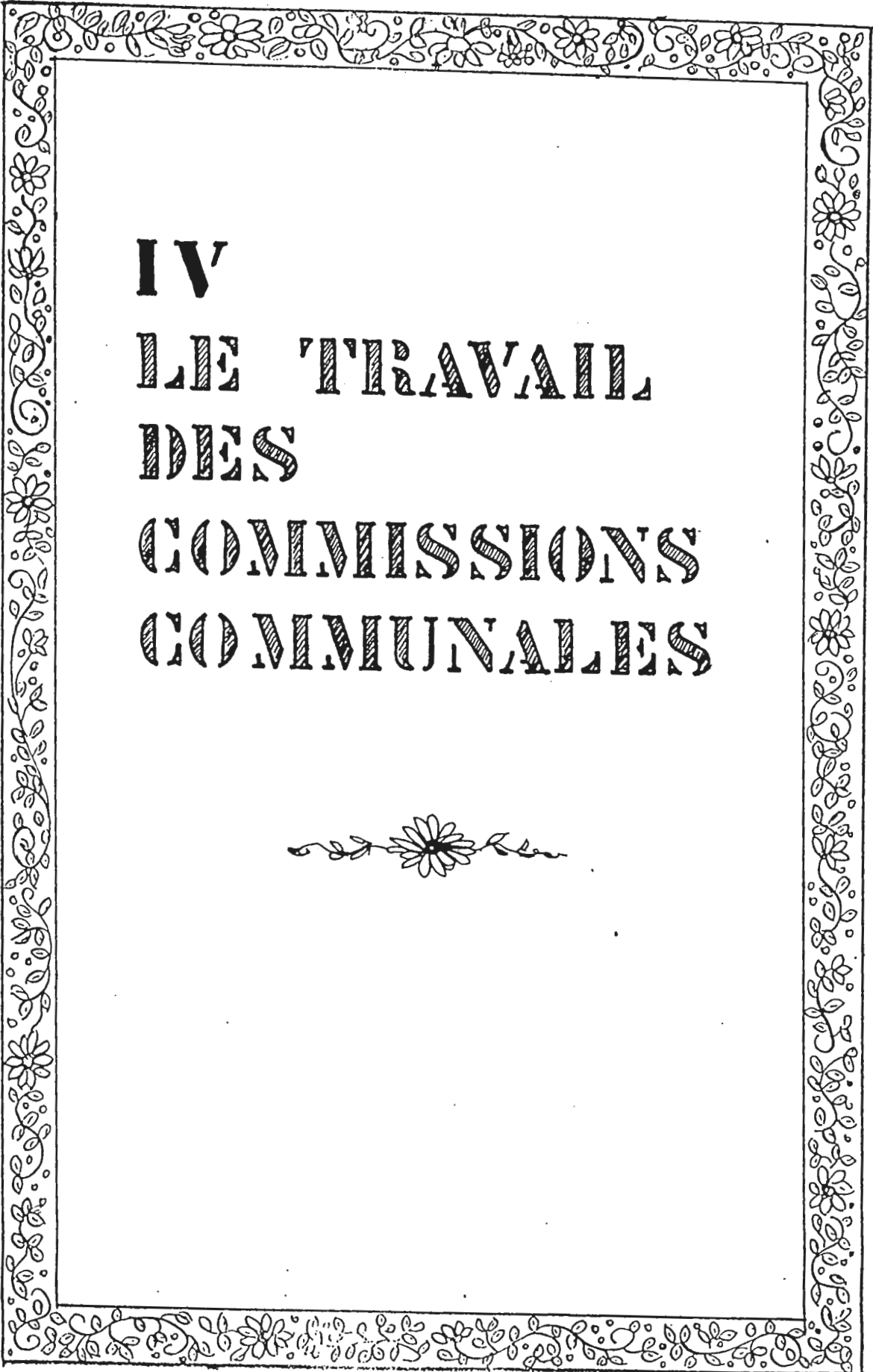
Enfin le Syndicat procède aux consultations pour le renouvellement du contrat d'affermage de la Société Fermière (délégation de services). Pour cela, il a fait appel à un bureau d'études indépendant et, de surcroît, chuzellois (C.C.I. Mr MOLLARD).

Les caractéristiques du Syndicat sont les suivantes :

- Le périmètre d'affermage s'étend sur 6 communes :
 - . Ville de Vienne pour partie.
 - . Commune de Pont-Evêque pour partie.
 - . Commune de Chuzelles
 - . Commune de Seyssuel
 - . Commune de Serpaize
 - . Commune de Villette de Vienne

Ce qui représente 6 400 habitants soit environ 2 400 abonnés pour un volume d'eau facturé de 450 000 m³ en 1995.

Les ressources en eau sont assurées par des puits de captage sur la commune de Septème, d'une production d'environ 650 000 m³/an. Les canalisations de distribution ont une longueur de 137 km. Le réseau est équipé de plusieurs stations de surpression notamment celles des Serpaizières, et comprend 3 réservoirs (1 000 m³, 200 m³, 200 m³).

A decorative border with a repeating floral and vine pattern surrounds the central text.

IV
LE TRAVAIL
DES
COMMISSIONS
COMMUNALES



COMMISSION ECOLES-BATIMENTS

Comme tous les ans, divers travaux ont été réalisés pendant les vacances par les employés municipaux aidés cette année par un étudiant. Il convient de les remercier.

Il faut souligner à l'école maternelle : la réfection de la cuisine, la pose d'un panneau d'affichage en liège, la fin des peintures extérieures, etc...

En ce qui concerne l'école élémentaire, il est à noter le remplacement de deux tableaux, la réfection d'une partie de la cour, l'aménagement d'un terrain de sport et la construction d'un mur de clôture ainsi que l'entretien courant de tout le groupe scolaire.

Nos efforts ont particulièrement porté sur la sécurité aux abords du village par la pose, pour la rentrée scolaire, de panneaux incitant les conducteurs à plus de prudence.

D'autres travaux de voirie ont été effectués : pose de panneaux de signalisation au Verdier, revêtement du chemin du Rival, réfection d'un chemin aux Rivoires.

T R A N S P O R T S S C O L A I R E S

Une réunion est prévue fin Octobre en Mairie de Vienne afin de faire le point sur le fonctionnement de ce service depuis la rentrée.

Votre enfant fréquente les Collèges ou Lycées Viennois et emprunte les cars tous les jours.

S'il rencontre des difficultés (retards surcharge du véhicule etc..) veuillez le signaler à la Mairie de Chuzelles avant le 22 Octobre en précisant, si possible :

- la ligne empruntée
- les jours et heures où il y a un problème.

COMMISSION URBANISME BELVEDERE

Après la trêve des vacances ; les travaux ont repris et les chuzellois peuvent commencer à voir l'aspect général de cet ensemble commerce - habitations. Toutefois, la Boulangerie n'a pas déménagé comme "on l'avait laissé entendre". L'aménageur avait pourtant respecté les délais de livraison du local, mais pour des raisons de sécurité, la sagesse imposait l'achèvement des habitations au dessus des commerces avant toutes livraisons au Public. (Le Coordinateur Sécurité et Protection de la Santé de l'opération avait souligné ce problème).

Dans le cadre d'une convention entre la Mairie et l'aménageur, ce dernier doit construire le nouvel Aribus qui sera "encastré" dans le futur parking laissant libre le trottoir.

Ce dernier, stabilisé, sera revêtu après achèvement des Voiries et Réseaux Divers du Belvédère.

COMMISSION "PATRIMOINE"

Lors de la plantation du chêne commémoratif à St Maxime le 16 mars, le Président de l'association des Amis du Vieux Riez, Michel Heymes a effectué un reportage photographique qui a été exposé dans les escaliers de l'Hotel de Ville de Riez (Alpes de Haute-Provence non loin de Manosque) pendant tout l'été. Riez est une bourgade dont Saint Maxime a été l'évêque au Vème siècle. Ce reportage sera confié aux soeurs franciscaine qui séjournent sur la colline St Maxime de Riez. Un "dénombrement" des chapelles de même vocable est en cours. On en recense d'ores et déjà une quinzaine principalement situées sur les Alpes de Haute Provence et le Vaucluse.

En outre, le bulletin n°60 des amis du Vieux Riez contient un article de Guy Barruol consacré au culte de Saint Maxime à Vienne et dans les environs.

Grâce à la présence de Monsieur Michel Heymes à Lyon et grâce à ses bons offices, les échanges Chuzelles/Riez devraient pouvoir se poursuivre et, pourquoi pas, sous des formes à déterminer, entre autres, par des associations, s'amplifier.

Pour tout renseignement, contacter G.ROCHE, 74-57-91-26.

JOURNEES DU PATRIMOINE

En décalé par rapport aux journées nationales, comme l'an dernier, et pour clore l'année du 1150è anniversaire de la commune, Chuzelles ouvre son patrimoine d'archives sous le thème :

"IMAGES DE CHUZELLES".

Seront exposés des documents iconographiques donnant un aperçu imagé de l'histoire du village à partir de 1559. Ces images vont du vieux parchemin au papier bleu de la Révolution. Elles montreront aussi l'évolution du cadastre depuis le "parcellaire" de 1634 jusqu'au cadastre napoléonien, etc...

Inauguration
le dimanche 10 novembre à 11h00
au Préfa
puis ouverture aux heures de la bibliothèque et
pour tout groupe (même réduit) sur demande

COMMISSION FETES ET SPORTS

La commission tient à remercier ceux (particuliers, commerçants ou artisans, membres des associations ou de la municipalité) qui de près ou de loin ont participé à la préparation et au bon déroulement de la journée du 14 juillet 1996 (Jeux de la Sévenne, repas, animation et feu d'artifice) en assistant aux réunions, en créant les jeux, accessoires, costumes et décors, en installant et démontant stands, buvettes, barrières, podium et autres...

MERCI :

- à ceux qui ont pris en charge l'organisation et le service du repas
- à ceux qui se sont occupés de la publicité, du fléchage et des parkings.
- à ceux qui ont prêté du matériel (camion, sono, etc...)

et merci à tous ceux, qui, le dimanche après-midi, en pleine chaleur, se sont donné à fond pour défendre les couleurs de Chuzelles qu'ils soient joueurs, jury, arbitres ou animateurs.

N'oublions pas les sponsors qui ont permis la publication du programme et qui ont offert coupes et médailles.

Cette année, le feu d'artifice qui lui n'avait rien de moyenageux a été tiré par nos deux artificiers (Mr CIBRARIO et Mr RODRIGUEZ) qui s'étaient donnés un mal fou pour nous concocter une dizaine de tableaux tous plus jolis les uns que les autres. La municipalité ne regrette pas ainsi d'avoir fait plaisir aux très nombreux chuzellois présents.

Nous espérons avoir autant d'entrain et de réussite dans 5 ans à Chuzelles, mais nous vous convions tous déjà à participer aux prochains Jeux de la Sévenne qui se dérouleront le 14 juillet 1997 à St Just Chaleyssin.

COMMISSION JEUNES

Dès sa mise en place la commission "Jeunes" a rencontré à plusieurs occasions les jeunes chuzellois à travers des discussions entre les élus et leurs représentants, ou plus officiellement en Mairie.

En effet le 7 juillet 1995, le bureau de l'AJC (Association des Jeunes de Chuzelles comptant alors une quinzaine d'adhérents âgés de 16 à 22 ans) nous présentait son bilan, son fonctionnement, sollicitant le prêt gratuit de la salle du "Mille Club" pour certaines soirées et fêtes. Il s'engageait sur certains points notamment sur les horaires, nettoyage de la salle, lieu de parking, etc... Nous convenions de nous revoir régulièrement.

Cependant d'autres jeunes chuzellois, pour la plupart lycéens, sollicitaient auprès de la commission l'attribution d'une salle de réunion et envisageaient de créer une autre association de jeunes.

Au bout de deux rencontres, leur projet associatif n'étant pas suffisamment avancé, le problème de la salle ne pouvant pas se résoudre dans l'immédiat, et, malgré quelques réticences, nous leur conseillons de rencontrer les jeunes de l'AJC. Cela fut fait et l'AJC forte d'une quarantaine de membres, s'est depuis dotée d'un nouveau bureau dont le président Sébastien CARRET, le secrétaire Sébastien RODRIGUEZ et le trésorier Franck PEYRET ne manquent pas de nous consulter.

C'est d'ailleurs lors d'une entrevue (19 mai 1996) entre une élue et le Père THIERRY qu'ont été soulevés quelques problèmes de dysfonctionnement et de cohabitation du côté de la cure : les prêtres à ce moment-là n'envisageaient-ils pas de mettre en activité le presbytère de Serpaize ? (courrier du comité paroissial adressé à la Mairie...).

Le 5 juillet 1996, en présence du Maire, la commission a reçu le bureau de l'AJC. Après un échange franc et courtois, nous avons constaté qu'il était nécessaire et urgent de corriger quelques dérives, mais surtout qu'il fallait mettre un terme aux "ON DIT" et ne pas laisser planer sur l'AJC des accusations jusqu'alors injustifiées.

Ce qui fait que le 19 juillet 1996, en pleine période estivale, 15 adhérents de l'AJC (dont les 3 membres du bureau) ainsi que 3 jeunes invités ont été reçus par Monsieur le Maire en présence de 2 conseillers, membres de la commission ainsi que Thierry MOLLARD et Roland BERTRAND (prêtres occupant la cure jouxtant le local de l'AJC).

Le père THIERRY fit remarquer que le problème le plus important est dû à la surface du local ne pouvant pas accueillir un nombre croissant de jeunes se réunissant en fin de semaine ou pendant les vacances ; ce local n'étant d'ailleurs pas équipé de sanitaire.

Heureusement que les relations entre les jeunes et les occupants de la cure sont très bonnes ce qui a permis de régler les dérangements occasionnés par le trafic des voitures et autres véhicules à deux roues : "Pour vivre en bon voisinage il faut se respecter mutuellement". Avec un peu plus d'autodiscipline et de responsabilité, mobylettes, cycles et voitures peuvent être garés sur le parking du Mille Club ou moteur coupé près de la cure, en bas de la rampe d'accès.

Le père THIERRY souligne que c'est une chance pour la commune d'avoir une association de jeunes forte de quarante adhérents et qu'il faudrait ensemble utiliser cet atout...

De son côté, la Mairie consciente du problème de locaux, dans la mesure du possible doit aider à l'aménagement de cette salle (proposition faite par l'AJC de carreler le sol) et installer un sanitaire à l'extérieur.

Les membres de la commission ont insisté sur la notion de respect de l'autre, sur les responsabilités de chacun, adultes et jeunes (une partie des jeunes de l'AJC sont mineurs et sont donc sous la responsabilité de leurs parents) et sur la sécurité (port de casque, respect de la vitesse, véhicule mal équipé, défaut de lumière, échappement mal réglé) en proposant aux jeunes un contrôle et mise en conformité de leurs véhicules gratuitement par la Prévention Routière. Il leur a été signalé que le panier de basket est installé, côté Mille Club près de l'ancien bâtiment PTT, et accessible à tous.

Les jeunes, conscients des problèmes, proposent et s'engagent à plus d'auto-discipline, à ne pas permettre à quelques éléments minoritaires de perturber le fonctionnement de l'association ce qui crée des problèmes avec les riverains.

Par contre, pour bien fonctionner, pour que vive l'association, il faut des finances. L'AJC a proposé aux chuzellois cette année lavage des voitures, vente de brioches et organisé le bal des jeunes. Ces actions doivent être reconduites et d'autres sont en projet. Nous devons nous revoir avant la fin de l'année.



CHERCHEUR D'IDÉAL

Bulletin tiré à 640 exemplaires
et distribué dans chaque foyer
de CHUZELLES.

n° 39 - Dépôt légal Octobre 1996